

DÉCISION N° 26/2026

OBJET : SOUSCRIPTION COMPTE A TERME (CAT)

Le Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

Vu la loi organique n°2001-692 du 1 août 2001 relative aux lois de finances, et notamment son article 26-3,

Vu l'article 116 de la loi n°2003-1311 du 30 décembre 2003 portant loi de finances 2004,

Vu le décret n°2004-628 du 28 juin 2004 portant application de l'article 116 de la loi de finances pour 2004,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1618-2, L.2122-22 et L.2122-23 ,

Vu le Code monétaire et financier et notamment son article L.531-2,

Vu la délibération N°07 du 29 mars 2026 du Conseil municipal portant délégation de pouvoir à Madame la Maire de certaines attributions de l'assemblée délibérante en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, et notamment l'alinéa 3,

Considérant qu'il convient de placer certains fonds issus de cessions réalisées par la commune,

Considérant les cessions intervenues en la forme notariée le 13 mars 2026, pour un montant global de 9 069 000 €, hors dation en volumes :

- Avec Lutetia Promotion, pour un prix de 3 100 000 € comptant,
- Avec la société Ozoir Ancienne Ecole, pour un prix de 799 000 €,
- Avec la société Raquette, pour un prix de 5 170 000 €

Considérant que la commune est autorisée à souscrire un produit de placement, à hauteur des prix de vente encaissés par le comptable public,

Considérant qu'il convient de rester prudent et de se conformer aux conseils du comptable public, qui propose au regard du fonds de roulement et de la position du compte au Trésor, un placement sur CAT, sur une durée de trois mois,

DÉCIDE

Article 1^{er} : De solliciter auprès du comptable public l'ouverture d'un compte à terme (CAT), aux caractéristiques expressément prévues dans le formulaire de demande annexé à la présente et rappelées ci-après :

<i>Date d'ouverture :</i>	03/07/2026
<i>Montant du placement :</i>	2 000 000 €
<i>Durée du placement :</i>	3 mois
<i>Taux d'intérêt en % :</i>	2.23%

Article 2 : Madame le maire ou l'Adjointe déléguée aux Finances, sont autorisées à signer tous les documents utiles à la mise en œuvre de la présente décision.

Fait à Ozoir-la-Ferrière, 3 juillet 2026

Madame la Maire
Laëtitia DEVRENDT

REÇU EN PREFECTURE
Le 03/07/2026

Application agréée E-legalite.com



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

AFFICHÉ
LE 03/07/2026



FINANCES PUBLIQUES

DDFiP DE SEINE-ET-MARNE
CODIQUE 077203

SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE CHELLES

DEMANDE D'OUVERTURE D'UN COMPTE A TERME

TITULAIRE DU COMPTE A TERME

Nom de la collectivité / de l'établissement public	COMMUNE D'OZOIR-LA-FERRIERE
Titre du représentant de l'établissement (Madame/Monsieur la(e) Président(e), le Maire, l'Agent Comptable....)	MADAME LA MAIRE
Adresse	Hôtel de Ville 45 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 77330 OZOIR-LA-FERRIERE
N° SIRET	21770350300193

CARACTÉRISTIQUES – FONCTIONNEMENT DU COMPTE A TERME

Le compte à terme ne peut pas faire l'objet d'un retrait partiel, seul le retrait total anticipé est autorisé.

Si les fonds déposés sont retirés avant l'expiration du terme convenu à l'ouverture du compte à terme, la somme débloquée sera rémunérée sur la base du taux de maturité immédiatement inférieure à la durée effective d'immobilisation, tel qu'il figure sur le barème en vigueur le jour de l'ouverture du compte à terme.

Les sommes retirées avant l'expiration d'une période mensuelle d'immobilisation ne seront pas rémunérées.

Date d'ouverture (date d'effet du placement)	03/07/2026
Montant du placement en euros (en chiffres et en lettres)	2.000.000,00€ - Deux millions d'euros
Durée du placement (en mois)	3
Taux d'intérêt (en %)	2,23 %
Taux actuariel (en %) (Pour information)	2,28 %
Intérêts imposables	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/>

Fait à OZOIR-LA-FERRIERE

le _____ juillet 2026

Nom et signature du Comptable

Signature du client
Madame la Maire,
Laëtitia DEVRIENDT.



REÇU EN PREFECTURE

le 03/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_AR-077-217703503-20260703-DECISION_26